PHARMACIE DU CENTRE ALBERT

ANSM - Mis à jour le : 15/09/2023

Dénomination du médicament

TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet
Séné (feuille de)

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 8 à 10 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?
3. Comment prendre TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : LAXATIF STIMULANT
Code ATC : A06AB
Ce médicament est un laxatif stimulant.

Il est préconisé dans le traitement de courte durée de la constipation occasionnelle.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 8 à 10 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?

Ne prenez jamais TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- en cas de certaines maladies de l'intestin et du côlon,
- en cas de douleurs abdominales (douleurs au ventre),
- en cas de constipation chronique (constipation de longue durée),
- lors d'états de déshydratation sévère,
- chez l'enfant de moins de 12 ans.

Ce médicament est GENERALEMENT DECONSEILLE, sauf avis contraire de votre médecin:

- en association avec certains diurétiques ou certains médicaments pour le c?ur (voir Autres médicaments et TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet)

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien ou votre infirmier/ère avant de prendre TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet.

Ne dépassez pas 8 à 10 jours de traitement.

Constipation occasionnelle:

Elle peut être liée à une modification récente du mode de vie (voyage). Le médicament peut être une aide en traitement court. Toute constipation récente inexpliquée par le changement du mode de vie, toute constipation accompagnée de douleurs, de fièvre, de gonflement du ventre doit faire demander l'avis du médecin.

Constipation chronique (constipation de longue durée):

Elle ne doit pas être traitée par un laxatif stimulant.

Elle peut être liée à deux causes:

- soit une maladie de l'intestin qui nécessite une prise en charge par le médecin,
- soit à un déséquilibre de la fonction intestinale dû aux habitudes alimentaires et au mode de vie.

Le traitement comporte entre autres:

- une augmentation des apports alimentaires en produits d'origine végétale (légumes verts, crudités, pain complet, fruits...),
- une augmentation de la consommation d'eau et de jus de fruits,
- une augmentation des activités physiques (sport, marche...),
- une rééducation du réflexe de défécation,
- parfois, l'adjonction de son à l'alimentation.

Il est utile de prendre conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

Cas particulier de l'enfant:

Chez l'enfant le traitement de la constipation est basé sur des mesures d'hygiène de vie et de diététique: notamment utilisation des bonnes quantités d'eau avec les poudres de lait infantiles, alimentation riche en produits d'origine végétale, adjonction de jus de fruits.

Enfants et adolescents

Ce médicament n'est pas indiqué chez les enfants de moins de 12 ans.

Autres médicaments et TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, et notamment de l'amiodarone, de l'astémizole, du bépridil, du brétylium, du disopyramide, de l'érythromycine IV, de l'halofantrine, de la pentamidine, des quinidiniques, de la sparfloxacine, du sotalol, du sultopride, de la terfenadine, de la vincamine.

TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et, allaitement et fertilité

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée durant l'allaitement.

Si vous êtes enceinte, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet contient

Excipients à effet notoire : sans objet.

3. COMMENT PRENDRE TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?

Mode d'administration

Voie orale.

Dans une tasse, verser de l'eau bouillante sur un sachet. Laisser infuser pendant 5 à 10 minutes.

Posologie

La dose recommandée est de 1 sachet à prendre en infusion 1 à 2 fois par jour au maximum.

Réservé à l'adulte et à l'adolescent de plus de 12 ans.

Durée du traitement

Ce traitement ne doit être pris que pendant une courte période (maximum 8 à 10 jours).

Si l'effet du traitement est insuffisant, il ne faut pas augmenter la dose, ni prolonger l'usage, mais demander avis à votre médecin ou à votre pharmacien.

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Vérifiez auprès de votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère en cas de doute.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

Réservé à l'adulte et à l'adolescent de plus de 12 ans.

Si vous avez pris plus de TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet que vous n'auriez dû

Consultez votre médecin ou pharmacien.

Si vous oubliez de prendre TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations <à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Il est possible que surviennent des nausées, des vomissements, des douleurs au ventre ou une diarrhée : il faut arrêter le traitement et prévenir votre médecin;
- rarement des réactions d'allergie à type d'urticaire, ?dème (gonflement) ou sensation de malaise et hypotension;
- il existe un risque de diminution du potassium dans le sang;
- une coloration anormale des urines est possible.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: https://signalement.social-sante.gouv.fr/

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boite. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à température ne dépassant pas 25 °C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet

- La substance active est :

SENE (Cassia senna L.) (feuille de):

quantité correspondant en hétérosides anthracéniques exprimés en sennoside B à ...12,5 mg

Pour un sachet de 1,5 g

- Les autres excipients sont :

Parties aériennes de guimauve, achillée millefeuille, feuille de menthe poivrée, racine de réglisse, feuille de romarin

Qu'est-ce que TISANE PROVENCALE N°1, plantes pour tisane en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de sachet pour tisane. Boîte de 24.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE DE LA TISANE PROVENCALE
CHEMIN DE LONGUELANCE
13400 AUBAGNE
FRANCE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE DE LA TISANE PROVENCALE
CHEMIN DE LONGUELANCE
13400 AUBAGNE
FRANCE

Fabricant

LABORATOIRE DE LA TISANE PROVENCALE
CHEMIN DE LONGUELANCE
13400 AUBAGNE
FRANCE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

Juin 2023

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).